

M 267 A – 23.07

Motion du Conseil municipal de Vernier du 20 juillet 2023

relative à l'objet suivant :

INCENDIES CRIMINELS : ASSURONS ENFIN LA SÉCURITÉ DE NOS CONCITOYENS

le Conseil municipal de Vernier, par 14 OUI, 1 NON et 8 abstentions,

invite le Conseil administratif :

1 à soutenir toutes les familles et les proches des victimes autant que possible dans ces moments dramatiques ;

2 à poursuivre le renforcement de la présence de la police municipale sur le terrain ;

3 à demander au Conseil d'État, dans le cadre de sa collaboration avec la Ville de Vernier, de renforcer la présence de la police cantonale sur le terrain ;

4 à inciter les autorités compétentes (État, propriétaires, etc) à renforcer les mesures concrètes, notamment constructives, concernant la prévention incendie, et à informer sur ces mesures et les gestes à suivre en cas de sinistre ;

5 à poursuivre le dialogue avec la population, en particulier avec le projet « Table de la sécurité » au Lignon en envisageant son extension aux autres quartiers de la Ville de Vernier.

